



« PACT 7 » « ULMJC du Pays haut »

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APQT lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THEMATIQUE Numéro du projet APQT-2
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : PACT 7
Objectifs initiaux : Aller au devant des jeunes que l'on ne rencontre pas habituellement. Remise en cause de la façon de travailler des acteurs. Mise en place de tuteurs de confiance.
Public(s) cible(s) : Indiquer le public ciblé par le dispositif expérimenté ainsi que le nombre de bénéficiaires effectivement atteints sur la durée de l'expérimentation.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Décrire brièvement le dispositif testé.
Territoire(s) d'expérimentation : Territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Orne.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les acteurs du territoire ont travaillé ensemble de façon différente. Les jeunes étaient repérés et accompagnés par un tuteur de confiance.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :
Partenaires financiers (avec montant): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, C.G.54, Région lorraine, C.A.F. 54.
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 16 mois. (2) Durée effective : 16 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : ULMJC du Pays haut Type de structure : association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : ITINERE Conseil Type de structure : structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation vise à faire travailler autrement les acteurs du territoire qui ont l'habitude de travailler séparément, chacun dans son coin, en se repassant l'un l'autre les jeunes. Ces jeunes sont ceux qui ne sont pas pris en charge par une structure pour résoudre leurs différents problèmes : emploi, formation, mobilité, logement, santé, fracture numérique, loisirs, etc... Dans notre démarche, ils sont repérés par un travailleur social ou socio- culturel, un bénévole, un éducateur sportif, ... bref toute personne qui a un contact de près ou de loin avec eux. Ils sont alors pris en charge par un tuteur de confiance qui va devenir leur repère et qui dans la démarche normale va les accompagner à la Maison d'accueil où, en sa présence, le jeune va effectuer un bilan avec une conseillère de la Mission locale. Un parcours va lui être proposé, avec des actions concrètes mises en place par les 7 groupes de travail du PACT 7. Le jeune signe alors son contrat d'engagement volontaire à réaliser des actions bénévoles en contrepartie de l'aide qui lui sera apportée (bénévolat associatif, engagement à suivre une formation, une activité, ...).

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé : Ce sont les jeunes de 16 à 25 ans, non pris en charge par les structures du territoire, non repérés. Le repérage contribue à identifier des jeunes qui ne sont pas visibles pour l'ensemble des institutions, même s'ils sont connus par un seul partenaire.
L'objectif est de concerner 90 jeunes de ce type sur l'ensemble de la période de l'expérimentation

2. Bénéficiaires directs :

- 2.1. Statistiques descriptives

Insérez ici le tableau figurant en annexe 1

- 2.2. Analyse qualitative : Nous regrettons que tous les partenaires du territoire pressentis n'aient pas joué le jeu en ne s'impliquant pas à la hauteur de leurs engagements de départ lors des phases préliminaires au projet. Certains groupes de travail ont bien fonctionné, régulièrement et ont produit des actions très intéressantes, qui ont intéressé les jeunes qui les ont suivies, à l'exemple du groupe citoyenneté et des divers modules qu'il a mis en place. D'autres groupes se sont peu réunis et de ce fait n'ont pas produit d'actions. La fracture numérique, qui semblait être un énorme frein pour les jeunes en difficultés

ne s'est pas avéré être un besoin et peu de sessions de formation ont dû être mises en place. Le bilan informatique de départ n'a pas révélé de gros manques chez ces jeunes. Une grosse action, le chantier école visant la réfection de logements dans l'ancienne caserne des pompiers pour les mettre ensuite à disposition des jeunes en recherche d'un appartement n'a pas pu avoir lieu. Plusieurs reports de la décision de financement de ce chantier initié par la commission emploi-formation par la Région lorraine ont empêché sa réalisation. Les jeunes pressentis pour y participer sont restés en plan.

3. Bénéficiaires indirects : ce sont les partenaires associatifs qui ont été les premiers bénéficiaires indirects de l'action. Ils ont appris à travailler ensemble, autrement, dans des domaines qui leur étaient inconnus ou mal connus, avec des procédures auxquelles ils n'étaient pas familiarisés.

D'autres partenaires bénéficiaires indirects sont les structures qui étaient en contact avec les jeunes, sans trop savoir que faire pour tenter de résoudre leurs problèmes, qui ont trouvé grâce au PACT 7 un début de solution pour répondre à leurs questions (exemple : club de foot qui draine de nombreux jeunes avec des problèmes et qui grâce au PACT 7 a pu leur trouver un début de solution).

Autres bénéficiaires indirects, ce sont les familles des jeunes pris en charge par le PACT7.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Insérez ici le tableau figurant en annexe 2

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Ville plurielle Homécourt	Acteur, tuteurs de confiance
SOLAN	Acteur
Carrefour Jeunesse Valleroy	Acteur, tuteur de confiance
MJC Auboué	Acteur
AJA Auboué	Acteur, tuteur de confiance
ALISES	Acteur, permanence logement
Aux Frontières du Pixel	prestataire
ALAJI	acteur

Service jeunesse Joeuf	Acteur, tuteur de confiance
PJJ UEMO Briey	acteur
Mission locale Briey	Permanence Maison d'accueil
Antenne territoriale CAF	acteur
GESPAH	Assistance technique
Trans boulot	acteur
CAJT Vallée orne	Coordination commissions, acteur

2. Partenaires financiers

L'Etat (FEJ), le Conseil général de Meurthe et Moselle, le Conseil régional de Lorraine, la Communauté de communes du Pays de l'Orne, la CAF de Meurthe et Moselle.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	65%
Cofinancements extérieurs à la structure	35%
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

L'Union locale des MJC du Pays haut n'a pas de personnel en propre. Les partenaires de cette expérimentation n'ont pas voulu créer de poste de personnel pour pouvoir continuer à travailler ensemble sur ces problématiques au delà de la période expérimentale, ce qui sera le cas pour certaines commissions.

A l'usage, nous avons pu constater qu'il est très difficile de piloter un tel dispositif sans avoir une personne en place pour coordonner les actions, relancer les groupes de travail, suivre les tuteurs de confiance et les jeunes. Une partie de cette mission aurait pu être assurée par la mission locale, ce qui ne fut pas le cas.

Un enseignement à tirer de notre expérience sur ces 16 mois est la nécessité de disposer d'un personnel compétent et disponible pour coordonner ce type d'action.

L'expérimentation a été conduite par un comité de pilotage regroupant tous les partenaires associés, les financeurs, l'ULMJC, le CAJT et la Mission locale. Il s'est réuni en moyenne une fois par trimestre.

Pour engager les actions, les financements, valider les projets, un comité exécutif a été mis en place. Plus léger, plus souple à réunir, il regroupait l'ULMJC, les responsables des 7 groupes thématiques et les financeurs. Il s'est réuni deux fois.

Face aux difficultés rencontrées, les financeurs ont mis en place un groupe de travail financeurs- ULMJC qui s'est réuni à plusieurs reprises pour aborder plus particulièrement les aspects du financement.

Un groupe plus large rassemblant les acteurs opérationnels s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer des projets et mettre en place des actions concertées.

Les tuteurs de confiance disposaient d'un créneau hebdomadaire le vendredi matin pour répondre à leurs questions, pour résoudre les problèmes rencontrés et répondre à leurs aspirations. Ce dispositif a peu été utilisé par les tuteurs de confiance.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté n'a pas pu fournir tous les effets attendus en raison de ce manque de coordination d'une part, en raison d'autre part de l'absence de certains partenaires qui n'ont pas pu ou voulu tenir les actions pour lesquelles ils avaient pris un engagement.

La difficulté à identifier les jeunes cible du dispositif s'est par exemple vu renforcée par l'absence de participation des assistantes sociales, plusieurs fois relancées et informées de la démarche du PACT 7, qui n'ont pas partagé leur connaissance des familles et des difficultés que les jeunes y connaissent. Il en va de même des éducateurs spécialisés qui n'ont pas participé du tout. Ce sont pourtant des personnes disposant d'informations précieuses qu'ils auraient pu partager avec les acteurs associatifs.

Les jeunes qui ont été suivis ont trouvé pour la plupart une solution à leurs problèmes immédiats et ont trouvé une dynamique qui leur a redonné confiance en eux-mêmes pour peu qu'ils se soient prêtés au jeu du PACT 7 en toute confiance et sans arrières pensées.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Il est vite apparu aux partenaires que la notion de jeune invisible n'était pas adaptée à la réalité du terrain. Ces jeunes sont au moins connus par un des partenaires. Certains jeunes contactés n'ont pas souhaité s'inscrire dans un dispositif aussi léger soit-il.

L'expérimentation a permis de remettre en selle des jeunes qui avaient été concernés par la Mission locale, qui étaient connus d'elle mais qui n'avaient plus de lien avec elle. Le rôle irremplaçable du tuteur de confiance leur a permis de renouer des contacts avec une structure organisée, à participer à des actions, à s'investir, à chercher à résoudre leur problème immédiat.

Le tuteur de confiance et son rôle est transférable sur d'autres actions en direction de ce public. L'alternative solution à un problème rencontré/ engagement à mener des actions en contrepartie est également transférable.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Les modules citoyens, transversaux à plusieurs groupes thématiques, permettant au jeune de découvrir par la pratique les différents aspects des actions possibles, se sont avérés très intéressants pour les jeunes, leur permettant de choisir les actions auxquelles ils souhaitaient

participer. Un perfectionnement a même été demandé lors des évaluations de ces modules par les jeunes. Il a été mis en place, malheureusement à la fin de l'expérimentation, alors que la démobilisation des jeunes commençait à se faire sentir. La séquence confiance en soi- estime de soi à été très profitable pour les jeunes qui l'ont suivie.

L'opération au stade citoyens a mobilisé un nombre important de jeunes et de bénévoles pas seulement autour du foot et du fair play, mais aussi parce qu'elle proposait de s'investir dans la vie locale, autour d'une manifestation, offrant la possibilité d'être socialement utile et amenant reconnaissance et plaisir de faire quelque chose.

Une action qui n'a pu avoir lieu en raison des différents reports de la décision de financement et finalement son refus, la réalisation du chantier école autour de la réfection des logements de l'ancienne caserne des pompiers d'Homécourt a été très regrettée par les jeunes qui s'y étaient inscrits. Les partenaires ont également regretté que cette action phare ne puisse se tenir. Elle aurait en outre permis d'offrir à des jeunes du territoire en recherche de logement d'y trouver là une solution dans laquelle ils auraient pu être impliqués.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les acteurs du territoire ne se connaissaient pas tous avant l'expérimentation et ne savaient pas forcément ce que chacun faisait effectivement, sa façon de travailler, les actions qui étaient conduites et les méthodes utilisées. L'expérimentation a permis de rapprocher ces acteurs, d'engager des complémentarités d'action et de partager des savoir faire dans des domaines variés et complémentaires autour des diverses problématiques posées par les jeunes en difficulté. Ce partage de savoir faire a été très profitable pour tous.

Les acteurs de l'éducation populaire qui continuent à se voir depuis la fin de l'expérimentation pour poursuivre le travail engagé, se sont interrogés sur leur pratique habituelle où ils travaillent plutôt sur le groupe qu'avec des individus, ont découvert des pratiques professionnelles auxquelles ils n'étaient pas habitués.

L'Union locale des MJC ne disposant pas de personnel en propre, la coordination des équipes et des actions n'a pu se faire de façon optimale. Les acteurs, dans un souci de pouvoir pérenniser les actions au delà de la période expérimentale, n'ont pas souhaité embaucher de personnel à cet effet et avaient préconisé une coordination collective qui dans les faits ne s'est pas produite. Nous avons également espéré une plus grande implication de la Mission locale qui assurait les accueils des jeunes, ce qui ne s'est pas produit non plus.

A l'expérience, nous pensons qu'il aurait été nécessaire de créer un poste de coordination des acteurs et des actions, de suivi des jeunes.

4. Impacts sur la structure

L'ULMJC du Pays haut a à travers cette action découvert des partenaires avec lesquels elle n'avait pas de lien et dont elle ne connaissait pas en détail les missions et la façon de travailler.

Habitée à mener des actions dans le champ de l'éducation populaire, elle a plus l'habitude de travailler sur le champ de l'éducation permanente. Elle abordait précédemment les problèmes de jeunesse plus sous des angles d'appartenance à un groupe de pairs, aux problèmes de loisirs, de formation individuelle, d'éveil culturel, etc... pour ne citer que quelques uns des objectifs qui sont les siens.

A travers l'expérimentation, elle a découvert une problématique plus globale dans l'approche du jeune, abordant ses différents aspects dans leur globalité, traitant l'individualité sous différentes facettes dans son intégralité sociale. Le jeune n'est plus considéré comme étant face à un problème à résoudre mais dans un faisceau d'éléments

qui constituent sa vie personnelle, individuelle et sociale, bref sa personnalité propre. Cette nouvelle approche aura des conséquences sur la façon d'aborder les problèmes, y compris dans les champs traditionnels d'une association d'éducation populaire. Nous n'aurons plus le même regard sur la jeunesse, considérant désormais un jeune dans sa globalité.

Conclusion :

L'Expérimentation jeunesse menée sur le territoire de la communauté de communes du Pays de l'Orne a induit de nouvelles façons de travailler entre partenaires appartenant à des secteurs d'activité complémentaires. Contrairement à ce qui a été dit par l'organisme d'évaluation, cette action, si elle n'est pas parfaite et aurait pu produire des effets plus importants avec une meilleure organisation, n'est pas négative en regard des effets produits entre les partenaires aux préoccupations et aux pratiques différentes, auprès des jeunes qui ont trouvé là un réseau de prise en compte global de leurs problèmes et des solutions concertées à leurs attentes.

Elle n'est pas négative non plus dans la volonté affichée de certains partenaires de continuer à travailler ensemble sur ces problèmes d'insertion qui n'étaient pas au centre des préoccupations quotidiennes des structures. Nombre d'entre elles ont mis en place ou sont en train de mettre en place des accueils jeunes sans même penser y aborder les problèmes des jeunes dans leur globalité.

Nous ne pouvons que souhaiter que la dynamique vécue sur ce territoire pendant ces 16 mois se poursuive et s'amplifie au fil du temps, que des compétences nouvelles soient développées et des approches différentes de la jeunesse soient mises en œuvre.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic consisting of various colored squares and dashed boxes of different sizes and colors (purple, green, orange, blue) scattered across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>